

---

# La monnaie unique africaine : contribution à l'étude du problème des États unis d'Afrique

Ibrahima Thione Diop

## Introduction

L'idée d'États unis d'Afrique n'est pas si nouvelle que cela ; en 1912 déjà, Marcus Garvey mettait en place son « Association pour l'amélioration universelle des Noirs et des communautés africaines » qu'il se proposait de transformer en États unis d'Afrique à partir de 1924 dans le but d'avoir un continent assez représentatif aussi bien sur le plan économique, politique, culturel que démographique.

C'est dans ce sens qu'il faut replacer l'émergence de tous les mouvements panafricanistes créés vers les années 1945, avec comme principaux animateurs : Dubois, Lumumba, Kenyatta, Nkrumah, Cheikh Anta Diop. À l'époque, le panafricanisme était entendu comme une doctrine qui devait permettre la réalisation de l'unité des peuples africains. Dans cette optique, il convient d'ailleurs de signaler que c'est le Ve congrès panafricaniste de Manchester qui va pour la première fois parler du concept d'États unis d'Afrique en 1945. Les indépendances des pays d'Afrique, à partir de 1957, ont donné un cachet plus politique à l'idée panafricaniste avec la création de l'Organisation de l'unité africaine en 1963, cette dernière étant transformée en Union africaine au sommet de Lomé de 2000. Le projet d'États unis d'Afrique, en léthargie, a par la suite été réactivé avec l'accession du président Kadhafi à la présidence de l'Union en 2009. Durant son magistère, le guide libyen, très optimiste, prévoyait la mise en place d'une force militaire, d'une monnaie unique et d'un passeport africain. Force est de constater que cet enthousiasme s'est aujourd'hui effrité pour deux raisons : d'abord la réticence de la majorité des dirigeants africains à aller précipitamment vers un tel projet, puis l'arrivée des révolutions arabes qui ont mis en difficulté le président Kadhafi.

Or dans le contexte actuel de mondialisation où seuls les grands ensembles peuvent tirer leur épingle du jeu, l'idée des États unis d'Afrique à travers une intégration économique renforcée des différents pays peut constituer le socle sur lequel le continent pourrait s'appuyer afin de mieux peser sur les grandes décisions sur l'échiquier économique et financier international. Pour relever les défis de cette mondialisation, il convient de remarquer que l'idée d'une monnaie unique africaine pourrait être un grand accélérateur pour l'avènement de ces États unis d'Afrique.

Globalement, notre problématique va être articulée sur trois points :

- l'Afrique face à la mondialisation actuelle ;
- la monnaie unique africaine : un enjeu pour l'intégration économique et l'émergence des États unis d'Afrique ;
- les contraintes techniques et institutionnelles de la mise en place de la monnaie unique.

### **L'Afrique dans le contexte de la mondialisation**

En réalité, l'Afrique, du fait de sa faible intégration dans les réseaux commerciaux et financier internationaux, a pu limiter les conséquences négatives issues de la récession dans les pays industrialisés ces dernières années. Toutefois, l'analyse de plusieurs indicateurs montre aujourd'hui que l'Afrique reste mal placée dans la mondialisation.

Ces indicateurs seront appréhendés dans quatre directions, à savoir : la part de l'Afrique dans les IDE ; la part de l'Afrique dans le commerce international ; la récurrence des crises alimentaires et le retard dans la mise en place de la révolution verte ; et enfin, le retard du continent dans l'accès aux NTIC.

#### ***L'analyse de la tendance des IDE en Afrique***

En dépit de l'importance actuelle des mouvements internationaux de capitaux dans le monde, un constat s'impose toujours : l'Afrique manque souvent de ressources pour financer ses investissements et surtout les infrastructures. L'analyse de la tendance des IDE sur le continent va dans le même sens. Ainsi sur un total d'IDE entrant de 1 114 milliards de dollars en 2009, l'Afrique ne capte que 59 milliards, contre 72 milliards en 2008 et 63 milliards en 2007, soit 5.3 pour cent du total des IDE entrant dans le monde en 2009. Par comparaison, les tendances sont de 10.5 pour cent pour l'Amérique latine et les Caraïbes et 20.9 pour cent pour l'Asie du Sud et du Sud-Est dans la même période, c'est-à-dire 2009. Cette tendance négative est encore plus marquée si on s'intéresse à l'Afrique au sud du Sahara qui ne représente que 1 pour cent des IDE parvenus aux pays en voie de développement en 2009. Une analyse financière montre une concentration des IDE en 2009 sur 4 pays (l'Angola, l'Afrique du sud, l'Égypte

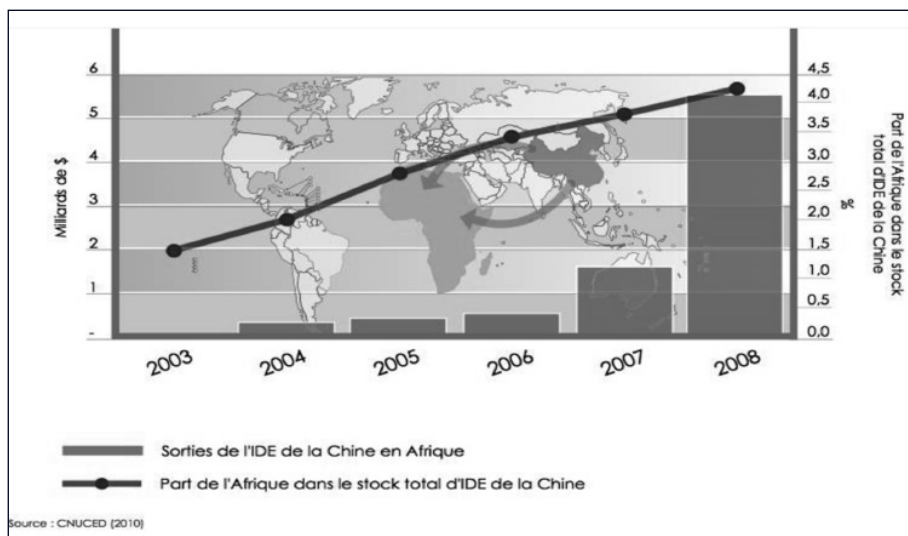
et le Nigeria) : ces quatre pays drainent 44 pour cent des IDE entrant sur le continent en 2009 (CNUCED, 2010).

**Tableau 8.1 :** Mouvements d'EID par région, 2007-2009 (en milliards de dollars et en pourcentage)

Région	Entrées d'IED			Sorties d'IED		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Monde entier	2 100	1 771	1 114	2 268	1 929	1 101
Pays développés	1 444	1 018	566	1 924	1 572	821
Pays en développement	565	630	478	292	296	229
Afrique	63	72	59	11	10	5
Pays développés	68,8	57,5	50,8	84,8	81,5	74,5
Pays en développement	26,9	35,6	42,9	12,9	15,4	20,8
Afrique	3	4,1	5,3	0,5	0,5	0,5

Sources : CNUCED 2010

Dans le même ordre d'idées, l'établissement de nouveaux partenariats avec les pays émergents a changé la configuration des IDE en Afrique en matière d'origine, à travers les interventions des sociétés transnationales et multinationales. Les activités de ces entreprises ont représenté, en 2005-2008, 22 pour cent des IDE du continent, contre 18 pour cent dans la période 1995-1999. Pour mémoire, la part de l'Afrique dans le stock total d'IDE de la Chine passe de 1.8 pour cent en 2003 à 4 pour cent en 2008, ce qui demeure faible.



**Graphique 8.1 :** Investissements directs à l'étranger (IDE) de la Chine en Afrique

### ***La part de l'Afrique dans le commerce international***

Les différentes tentatives de libéralisation du commerce international entreprises par l'OMC depuis 1995 n'ont toujours pas permis d'améliorer le classement de l'Afrique dans le commerce mondial. La part de l'Afrique dans le commerce international se situe autour de 2.8 pour cent (El Hachimi 2011), malgré une forte ouverture des marchés du continent depuis les plans d'ajustement structurel des années 1980. Paradoxalement, cette ouverture a eu pour conséquence de restreindre la part de l'Afrique dans le commerce mondial, qui passe de 4 pour cent en 1980 à 2.8 pour cent en 2008.

L'extraversion et la désarticulation des économies africaines font aujourd'hui encore que le continent se spécialise dans les exportations de matières premières et de produits de base dont les prix ne cessent de baisser et qu'il importe essentiellement des produits manufacturés et alimentaires dont les prix ne cessent d'augmenter. La détérioration des termes de l'échange qui découle d'un tel constat fait que le défi de la balance commerciale du continent se creuse régulièrement. Cette spécialisation de l'Afrique, qui la positionne mal dans la mondialisation, apparaît clairement à travers les statistiques suivantes de la CNUCED en 2008. Les exportations africaines vers le reste du monde sont composées à 72 pour cent de combustibles et de minerais et les importations africaines en provenance du reste du monde à 73 pour cent de produits manufacturés. La part de l'Afrique dans les exportations mondiales de produits manufacturés passe de 1 pour cent en 2000 à 1.3 pour cent en 2008 (CNUCED : Développement économique en Afrique 2009).

La mauvaise place de l'Afrique dans le commerce mondial est également expliquée par les difficultés rencontrées par l'OMC à trouver un compromis au Cycle de DOHA. La conséquence en est la poursuite du dumping commercial par les pays développés qui continuent à subventionner leurs produits au détriment des productions locales africaines, appauvrissant ainsi davantage les populations africaines.

### ***Crises alimentaires, famine et absence de révolution verte sur le continent***

La famine actuelle sur le continent et la crise alimentaire ont mis en évidence la faiblesse de l'Afrique subsaharienne en matière d'agriculture. Sont en cause la sécheresse et la guerre, qui ont poussé sur les routes de l'exil des centaines de milliers de Somaliens, de Soudanais ; à cela on peut ajouter la flambée des prix du pétrole et des produits alimentaires, mais également l'absence d'une révolution verte pour stimuler les rendements de l'agriculture.

Il convient de souligner que les programmes d'ajustement structurel menés par le FMI dans les années 1980 avaient négligé les investissements dans le secteur agricole. « La part de l'agriculture dans l'aide au développement est ainsi passée de 17 pour cent à 3 pour cent au cours des 20 dernières années », selon Jacques Diouf de la FAO.

Aujourd'hui, la famine qui sévit sur la Corne de l'Afrique menace directement la survie de plusieurs dizaines de millions d'habitants, alors que l'Afrique possède 60 pour cent des terres arables non cultivées de la planète et dispose d'un énorme potentiel énergétique.

Une bonne révolution verte associée à des solutions durables pour les crises récurrentes sur le continent pourrait sans aucun doute constituer la solution pérenne pour la famine.

### *L'Afrique et les TIC*

Au moment où les pays du Nord affichent les meilleurs taux de pénétration en matière d'Internet et enregistrent d'énormes avancées dans les domaines des technologies de communication, l'Afrique, avec 86 millions d'utilisateurs, affiche un taux de pénétration global de 8 pour cent soit 4.8 pour cent des utilisateurs dans le monde (UIT 2010). Les pays qui ont les meilleurs taux de pénétration en termes de population sont le Maroc (42 pour cent), la Tunisie (33 pour cent), le Nigeria (30 pour cent).

**Tableau 8.2 :** Taux de pénétration de l'internet dans différents pays africains

Pays	Nombre d'utilisateurs (2009)	Population	Taux de pénétration (2009)
Maroc	13 213 000	31 671 474	42
Tunisie	3 500 000	10 589 025	33
Nigeria	43 989 000	149 283 240	30
Égypte	20 136 000	84 474 000	24
Algérie	4 700 000	36 057 838	13
Zimbabwe	1 423 000	11 651 858	12,2
Ouganda	3 200 000	31 367 972	10,2
Kenya	3 996 000	39 002 772	10
Afrique du Sud	4 420 000	49 052 489	9

Sources : statistiques de l'UIT 2010

Cette faiblesse des taux de pénétration sur le continent est source de blocages pour la mise en place de certains projets très porteurs. En réalité, quels que soient aujourd'hui les projets que le continent veut déployer, cela devra nécessairement passer par les nouvelles technologies, et ce pour tous les secteurs de l'économie (Ndoye Abdoul Aziz/Nepad 2009).

Ce niveau réduit du taux de pénétration pour le net, joint à la part faible de l'Afrique dans les dépenses mondiales pour la recherche et le développement (moins de 1 pour cent), l'este quelque peu les opportunités de développement du continent.

Au total, ces quatre tendances nous permettent de voir que l'Afrique ne tire pas son épingle du jeu dans la mondialisation actuelle, puisque seuls les plus puissants sur le plan économique y sont gagnants. C'est cela qui explique d'ailleurs la constitution actuelle de certains grands ensembles économiques : l'ASEAN, l'APEC, l'ALENA, le Mercosur ou l'UE. À l'instar de ces zones, l'Afrique se doit d'explorer, elle aussi, la voie du regroupement économique et sur ce chemin, la monnaie unique peut être d'un apport décisif.

### **La monnaie unique africaine : un enjeu pour l'intégration économique du continent**

#### ***Les soubassements théoriques de l'intégration économique***

Dans la pratique, l'intégration économique renvoie à une procédure de rapprochement de plusieurs économies nationales dans l'optique de réaliser progressivement un vaste espace unique économique à l'intérieur duquel les différents facteurs de production circuleraient librement. Cette intégration économique peut se réaliser de deux manières, soit par les marchés, soit par la production. Il convient de souligner que nous nous intéressons ici à l'intégration par les marchés. Plusieurs étapes sont prévues dans celle-ci. Pour Balassa (1961), l'union économique correspond à la 5<sup>e</sup> et dernière phase de l'intégration avec la mise en place d'une monnaie unique. Avant cette dernière, quatre étapes intermédiaires devront se succéder (Diouf 1983) :

- la zone de préférence douanière : les droits de douane ne sont pas supprimés mais abaissés ;
- la zone de libre-échange, qui correspond à une suppression des droits de douane entre les membres, mais chaque État participant garde sa souveraineté en matière de politique douanière ;
- l'union douanière dans laquelle il y a un désarmement douanier accompagné du TEC, et donc d'une perte de souveraineté en matière de politique douanière ;
- le marché commun, il vient juste après l'union douanière et repose sur deux piliers : la libre circulation des marchandises et celle des facteurs de production ;
- l'union économique, étape suprême de l'intégration des marchés ; il y a union économique s'il y a union monétaire.

Avant Balassa, un premier texte complet sur l'intégration a été réalisé par Viner en 1950 et intitulé *Le problème des unions douanières*. Pour Viner, la mise en place d'une union douanière entraîne des conséquences contradictoires selon les parties en place, d'abord un effet de commerce au profit des partenaires, et ensuite un effet de détournement au détriment des pays tiers.

Les travaux de Viner ont été par la suite prolongés par ceux de Lipsey (1957) et de Meade (1966). Meade, contrairement à Viner qui avait travaillé sur un seul produit, avait fondé son argumentaire sur plusieurs produits en faisant ressortir l'idée d'une « substitution inter-produits » entre les différents États. Pour Meade, la substitution entre les produits, couplée au désarmement douanier, augmente l'effet de création de commerce et donc, par ricochet, les implications positives de l'union douanière – en opposition à une des conclusions de Viner.

Des travaux plus récents ont montré également que la mise en place de grands ensembles commerciaux peut conduire ces derniers vers des horizons plus rentables, soit à travers l'effet d'allocation, soit à travers l'effet de croissance ou d'accumulation.

Sur le plan continental, on peut citer les travaux menés par plusieurs organismes basés en Afrique (CEA, BAD, AERC, UA). La CEA et l'UA, notamment, ont publié trois rapports intitulés « État de l'intégration régionale en Afrique » parus respectivement en 2004, 2006 et 2008.

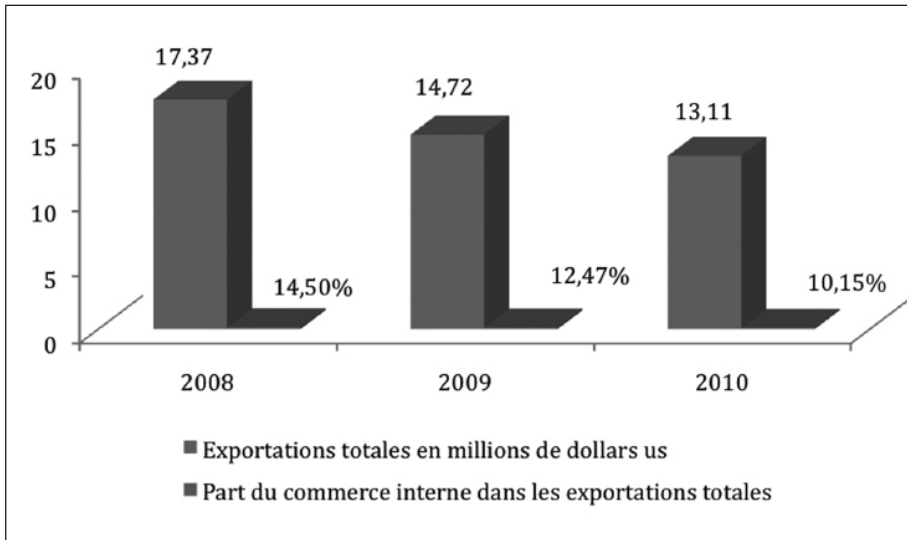
De son côté, la BAD a publié sur la même question en 2000 un rapport au sein duquel l'institution financière mettait en exergue les avantages que l'Afrique pouvait tirer de l'intégration.

Dans la même veine, plusieurs experts africains ont développé ces dernières années une littérature diversifiée sur la question de l'intégration en Afrique, l'ampleur du besoin et les difficultés de sa mise en place (Dièye, Nabukpo).

Globalement, la majorité de cette littérature a abouti sur un point à une même conclusion, à savoir l'effet positif de l'intégration économique sur le commerce intracommunautaire. Il reste maintenant à analyser ce qu'il en est réellement pour les pays africains.

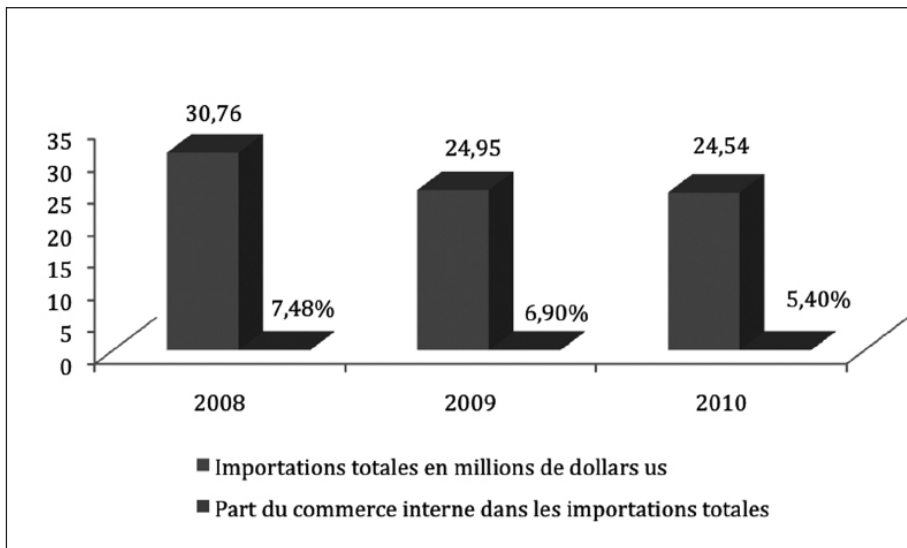
### *L'intégration économique africaine à l'épreuve des faits*

Dans les faits, on peut noter que des avancées certaines ont été réalisées par quelques organisations communautaires ; il en est ainsi pour l'UEMOA et la CEMAC qui sont maintenant de véritables unions économiques avec une unicité de la politique monétaire, une surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques et l'établissement d'un TEC pour l'UEMOA. En revanche, dans le domaine de la stimulation du commerce interne, en matière de croissance économique durable et de lutte contre la pauvreté, ces initiatives régionales n'ont pas donné les effets escomptés. L'analyse de la structure actuelle du commerce intracommunautaire et inter-communautaire sur le continent nous permettra de juger cela. Pour ce faire, nous prendrons comme illustration les cas de trois groupements régionaux, à savoir la CEDEAO, la CEMAC, et l'UEMOA.



**Graphique 8.2 :** Part du commerce interne par rapport aux exportations totales de l'UEMOA

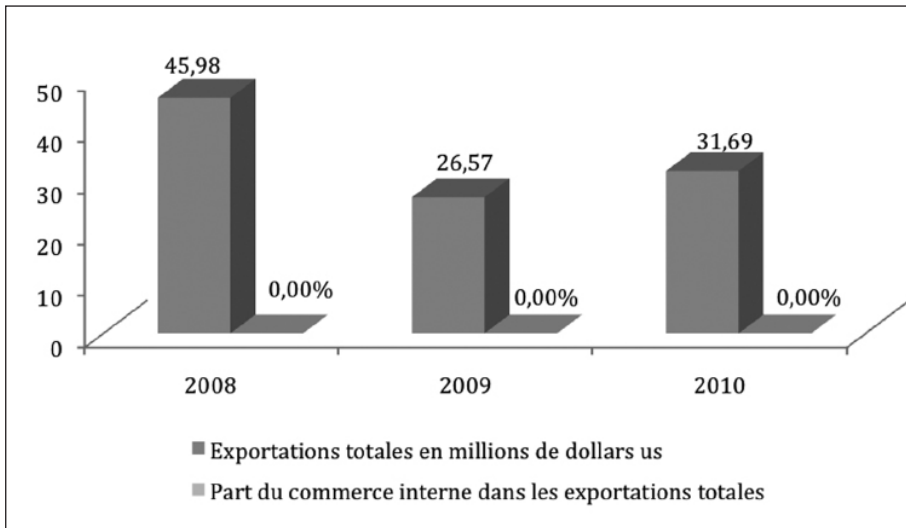
Source : Trade Map 2011 et calcul de l'auteur



**Graphique 8.3 :** Part du commerce interne par rapport aux importations totales de l'UEMOA

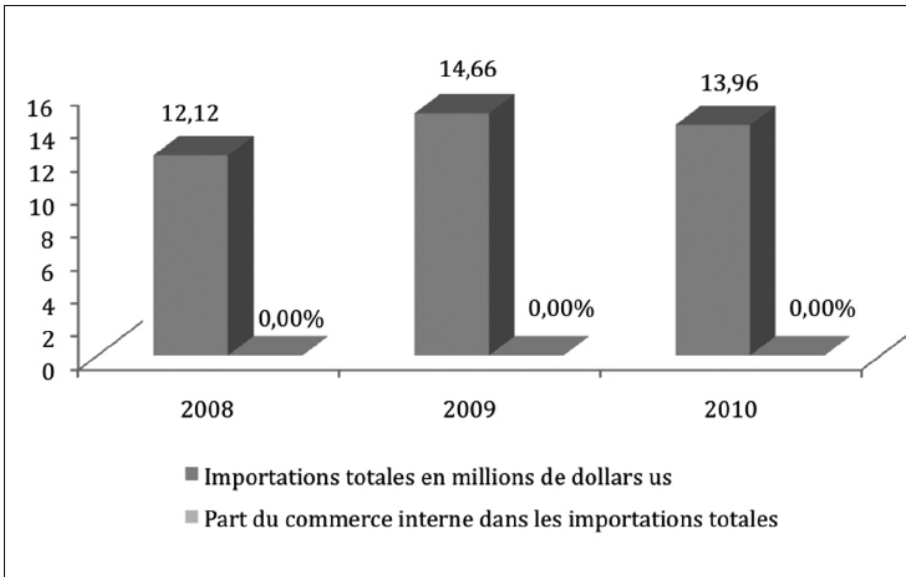
Source : Trade Map 2011 et calcul de l'auteur





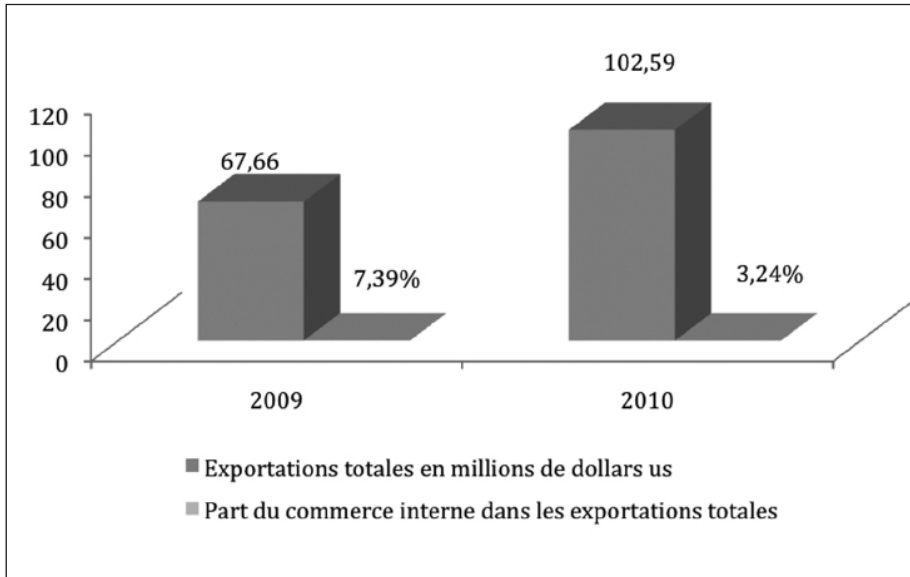
**Graphique 8.4 :** Part du commerce interne par rapport aux exportations totales de la CEMAC

Source : Trade Map 2011 et calcul de l'auteur



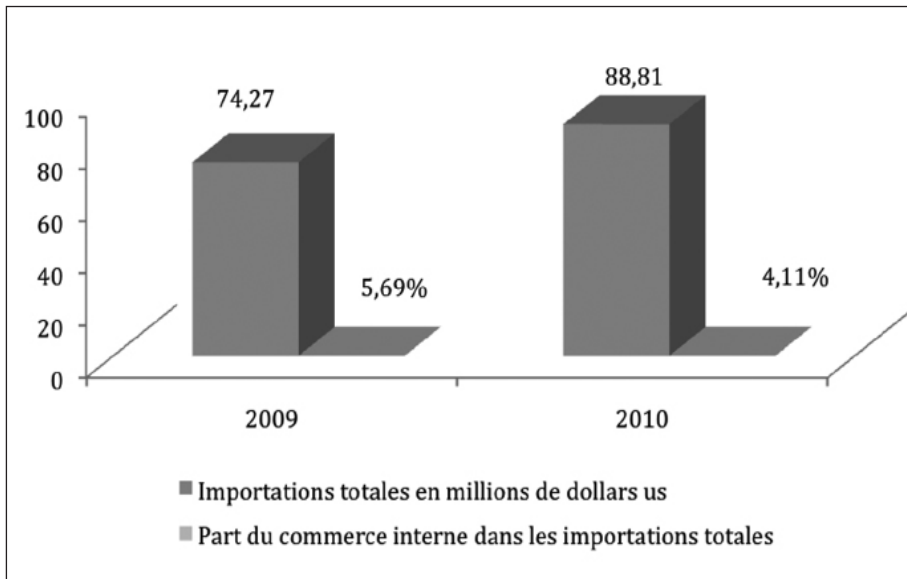
**Graphique 8.5 :** Part du commerce interne par rapport aux importations totales de la CEMAC

Source : Trade Map 2011 et calcul de l'auteur



**Graphique 8.6 :** Part du commerce interne par rapport aux exportations totales de la CEDEAO

Source : Trade Map 2011 et calcul de l'auteur



**Graphique 8.7 :** Part du commerce interne par rapport aux importations totales de la CEDEAO

Source : Trade Map 2011 et calcul de l'auteur

### *L'évolution de la structure du commerce intracommunautaire dans les 3 groupements*

L'analyse des statistiques nous montre que la structure du commerce intra-régional est très en dessous de ce qu'elle est dans les autres régions du monde. Dans ce contexte, parmi les trois groupements choisis, c'est l'UEMOA qui a les meilleurs résultats. La part du commerce interne par rapport aux exportations totales de l'UEMOA est passée de 14.5 pour cent en 2008 à 12.4 pour cent en 2009, pour se fixer à 10.15 pour cent en 2010. Pour la CEDEAO, les proportions sont de 7.39 pour cent en 2009 et 3.21 pour cent en 2010 ; enfin la CEMAC vient en dernier lieu avec des seuils proches de 0 pour cent. La même tendance est observée en ce qui concerne les importations, avec les meilleurs résultats, toujours pour l'UEMOA 7.48 pour cent en 2008, 6.9 pour cent en 2009, et 5.4 pour cent en 2010.

En comparaison, et pour 2010, la part du commerce interne dans les exportations totales de l'UE est de 64.3 pour cent, 60 pour cent pour l'ALENA, et 16.10 pour cent pour le MERCOSUR.

**Tableau 8.3 :** Part du commerce interne dans les exportations totales des différents organismes (pourcentage)

<b>Organismes</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
UE	66,68	65,94	64,30
CEDEAO		7,39	3,24
CEMAC	0,00	0,00	0,00
UEMOA	14,50	12,47	10,15
COMESA		8,04	8,77
MERCOSUR	14,96	15,06	16,10

Sources : Trade Map 2011 et calcul de l'auteur

### *L'évolution de la structure du commerce interrégional*

Au vu des dernières statistiques disponibles dans Trade Map (2011), on peut dire que sur le continent, ce qui est valable à l'intérieur des communautés régionales l'est également entre les communautés. En ce sens, la part des exportations de la CEDEAO vers la CEMAC dans le total des exportations de la CEDEAO passe de 6.27 pour cent en 2009 à 3.26 pour cent en 2010 ; la même tendance est observée en ce qui concerne les exportations de la CEDEAO vers l'UEMOA : 5.54 pour cent en 2009 à 2.85 pour cent en 2010. Les transactions commerciales (COMESA, CEDEAO), (COMESA, UEMOA), (CEMAC, UEMOA) donnent des résultats encore plus catastrophiques.

**Tableau 8.4 :** Pourcentage des exportations du CEMAC vers l'UEMOA

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Commerce interrégional (en dollars US)	151 195	82 105	40 034
Total exportations du CEMAC (en dollars US)	45 983 397	26 566 708	31 689 736
Pourcentage	0,33	0,31	0,13

Source : Trade Map, 2011 et calcul de l'auteur

**Tableau 8.5 :** Pourcentage des importations de la COMESA vers la CEDEAO

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Commerce interrégional	270 534	132 946	386 777
Total des importations COMESA (dollars US)		98 440 753	110 232 901
Pourcentage		0,14	0,35

Source : Trade Map, 2011 et calcul de l'auteur

**Tableau 8.6 :** Pourcentage des importations de la COMESA vers l'UEMOA

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Commerce interrégional	222 306	99 784	27 034
Total des importations COMESA (dollars US)		98 440 753	110 232 901
Pourcentage		0,10	0,02

Source : Trade Map, 2011 et calcul de l'auteur

**Tableau 8.7 :** Pourcentage des importations de la CEDEAO vers la CEMAC

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Commerce interrégional	210 092	189 773	527 623
Total des importations COMESA (dollars US)		74 272 098	88 810 270
Pourcentage		0,26	0,59

Source : Trade Map, 2011 et calcul de l'auteur

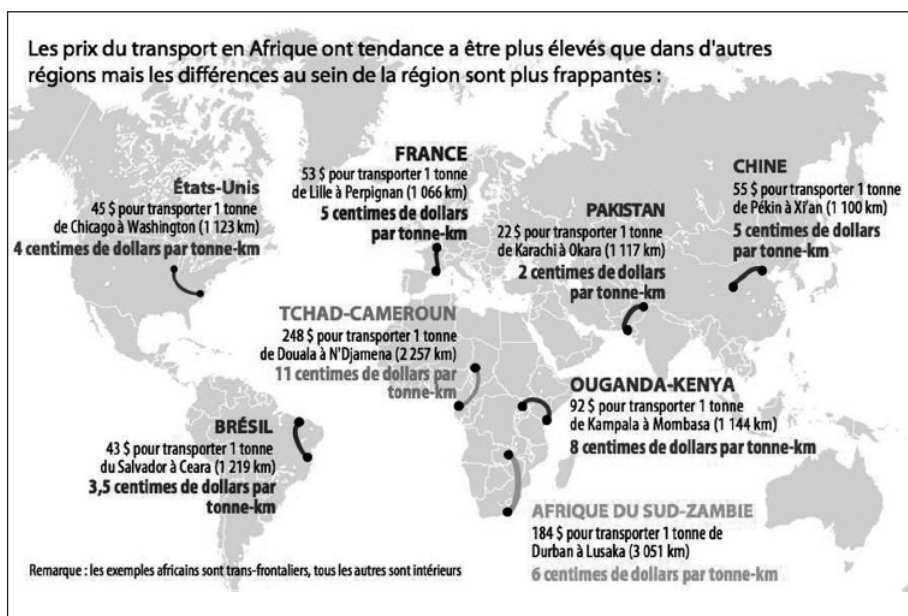
**Tableau 8.8 :** Pourcentage des exportations de la CEDEAO vers l'UEMOA

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
Commerce interrégional	5 457 536	3 747 240	2 928 504
Total des exportations CEDEAO (dollars US)		67 663 229	102 593 087
Pourcentage		5,54	2,85

Source : Trade Map, 2011 et calcul de l'auteur

Somme toute, on constate ainsi que l'intégration régionale en Afrique, en dépit des efforts qui ont été faits, n'a pas toujours répondu aux objectifs qui lui étaient assignés à la base.

Parmi les entraves au développement du commerce intrarégional, on peut citer la non-diversification des économies africaines qui fait que ces dernières exportent les mêmes produits, et l'omniprésence du secteur informel qui masque un grand nombre de transactions commerciales. À cela on peut ajouter les problèmes de leadership entre dirigeants qui pèsent souvent sur les initiatives communautaires (2 bourses régionales des valeurs mobilières dans la CEMAC), le déficit infrastructurel et le coût élevé des transports.



**Graphique 8.8 :** Comparaison du prix du transport dans certains pays

Sources : « l'Afrique et l'OMC » El Hachemi (colloque Rabat juin 2011)

Pour notre étude, nous nous intéressons surtout à l'obstacle lié à la diversité des monnaies et à leur inconvertibilité. Cette entrave limite fortement, le volume du commerce intrarégional d'une part, et elle réduit, d'autre part, la compétitivité des économies africaines, d'où la nécessité d'aller vers la monnaie unique en Afrique.

### *Pourquoi la monnaie unique en Afrique ?*

Les arguments en faveur de la monnaie unique africaine, soulevés pour la première fois dans les années 1960 au sein de l'OUA, ont pris de l'ampleur avec la création de l'ABCA (l'Association des banques centrales africaines en 1965).

Lors de sa 26<sup>e</sup> session ordinaire tenue à Alger le 4 septembre 2002, l'ABCA a lancé le PCMA (le Programme de coopération monétaire en Afrique) avec, à la clef, la mise en place d'une monnaie et d'une Banque centrale uniques à l'échelle du continent. Pour y parvenir, le PMCA a mis en place quatre critères de convergence de premier rang devant être respectés par au moins 51 pour cent des pays membres de l'Association (ABCA rapport PMCA 2008).

1. déficit budgétaire global/PIB, hors dons, inférieur à 3 pour cent ;
2. taux d'inflation inférieur à 3 pour cent ;
3. réduction au minimum du financement du déficit budgétaire par la Banque centrale ;
4. réserves extérieures supérieures ou égales à 6 mois d'importations.

Sur ce chemin vers la monnaie unique, l'ABCA a divisé le continent en cinq sous-régions et notre étude porte sur celle de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La CEDEAO se caractérise par l'existence de huit unités monétaires inconvertisibles dont la fusion en 2020 en une monnaie unique sous-régionale améliorerait fortement la situation économique des États membres et stimulerait le développement du commerce intracommunautaire. Parmi les effets bénéfiques de cette monnaie unique, on peut citer :

- la réduction des coûts de transaction qui se répercuterait sur les coûts de production pour améliorer la compétitivité économique des États ;
- le gonflement du commerce intrarégional à travers la présence d'une monnaie unique de facturation de ce commerce ;
- la mise en place de politiques économiques et monétaires orthodoxes du fait des contraintes issues de la communauté (Banque centrale sous-régionale assez indépendante).

Sur le plan théorique, une littérature abondante a été consacrée à la question de la monnaie unique dans la CEDEAO ; cependant, il convient de souligner que celle-ci a souvent conduit à des conclusions opposées sur l'impact d'une union monétaire sur le commerce intrarégional. Ainsi, pour Mundel (1961), l'inconvénient majeur d'une union monétaire demeure la perte de l'autonomie de la politique monétaire.

Sur le plan continental, il convient de souligner que la plupart des travaux consacrés à la question conduisent globalement à des résultats positifs (Madariaga 2010). Ainsi pour Masson & Patillo (2004), les pays de la zone franc échangent entre eux 2.2 fois plus qu'avec les autres, le coefficient multiplicateur pour Nitsch (2004) étant de 1.5.

Dans le même ordre d'idées, Nubukpo (2010) montre que l'existence d'une union monétaire au-delà du gonflement du commerce régional pourrait être source de développement de la notion de partage des risques à travers l'accroissement de la mobilité des facteurs de production. Ce point de vue est largement partagé par les fédérations patronales syndicales dans la sous-région. En effet, pour le vice-président

du Conseil national du patronat du Sénégal, « La constitution de la monnaie unique dans l'espace CEDEAO permet de rendre fluides les transactions commerciales et les transferts, facilite la circulation des produits et des services, améliore la circulation des personnes et élargit le marché financier en facilitant sa croissance ».

Au-delà de la stimulation du commerce intrarégional, l'émergence actuelle d'un système monétaire international multipolaire (dollar, yen, euro) (Bénassy-Quéré & Ferry 2011) fait qu'il est temps que le continent puisse se regrouper pour pouvoir tirer bénéfice de cette multipolarisation en mettant en place son propre pôle monétaire.

Au total, tous ces arguments montrent nettement le bien-fondé de la monnaie unique dans la CEDEAO et, au-delà, sur le continent.

Maintenant, comment instaurer celle-ci dans la CEDEAO ?

Il s'agira, à côté de la zone monétaire déjà existante (UEMOA, huit pays, une monnaie, le franc CFA), de mettre en œuvre la 2e zone appelée ZMAO et comprenant le Nigeria, la Sierra Leone, la Gambie, la Guinée et le Ghana. L'avènement de cette ZMAO prévue dernièrement pour 2010 a été repoussé à 2015 du fait des difficultés des six pays à respecter les critères de convergence ; à cette date, la ZMAO devrait adopter sa monnaie commune, l'ECO. Ensuite, la ZMAO et l'UEMOA normalement élargie à deux autres pays (Cap-vert et Libéria) devraient fusionner leurs deux unions monétaires pour donner en 2020 la monnaie unique de la CEDEAO. Entre-temps, la condition fondamentale à respecter pour que ce processus puisse tenir est le respect strict des critères de convergence édictés dans la communauté :

En premier lieu, une union monétaire a d'autant plus de chances de tenir que les pays ont des structures économiques proches, que les politiques économiques menées par les gouvernements sont coordonnées, et que chacun accepte de ne pas adopter des politiques qui seraient nuisibles aux autres. Il faut donc défi un cadre institutionnel qui favorise cela (Dufrenot 2010:10).

Quelle unité monétaire choisir comme monnaie unique dans la CEDEAO : les scénarii possibles ?

Plusieurs voies sont possibles : doit-on prendre l'Eco monnaie du sous-ensemble le plus puissant qui abrite le Nigeria, avec, comme limite, l'instabilité politique de ce pays ? Pourquoi pas le franc CFA, monnaie unique des huit États émise par la BCEAO, qui a une tradition de gestion orthodoxe de la monnaie ? L'inquiétude soulevée à ce niveau est que le franc CFA est sous la tutelle de la France, alors que la monnaie renvoie à la question du drapeau, donc de l'indépendance. Enfin, pourquoi ne pas choisir le schéma européen avec, à la clef, l'abandon des monnaies nationales et l'adoption d'une nouvelle unité monétaire qui s'imposerait automatiquement dans tous les pays membres ou qui entrerait en concurrence avec les monnaies nationales durant une période donnée, pour enfin aboutir à la meilleure monnaie de la sous-région (Hayek).

Une fois la monnaie sous-régionale instaurée, la dernière phase sera le choix du régime de change de la nouvelle monnaie, qui pourrait être fixe par rapport aux devises internationales ou flotter par rapport à celles-ci ou à un panier de monnaies. Le choix de ce régime de change très difficile incombe aux autorités monétaires et devra prendre en compte plusieurs paramètres, comme, le niveau de la dette, les conséquences sur le commerce, l'inflation, la croissance, etc. (Dufrenot 2010:10).

La même démarche devra être suivie dans les 4 autres sous-régions pour trouver dans chacune d'entre elles une monnaie sous-régionale, et c'est la fusion de ces différentes monnaies sous-régionales qui va finalement donner la future monnaie unique africaine.

### ***Les contraintes techniques et institutionnelles à remplir pour une réussite de la monnaie unique en Afrique***

Au vu des développements précédents, la monnaie unique apparaît comme un impératif pour le développement des pays africains. Cependant, elle ne se décrète pas, autrement dit, son avènement demande de la part des États membres le respect de certaines contraintes institutionnelles, politiques et techniques parmi lesquelles on note une volonté politique marquée et une acceptation d'abandon de la souveraineté dans certains domaines.

En fait, la question monétaire renvoie à l'idée d'indépendance et donc de souveraineté. Ainsi, pour que la monnaie unique puisse apparaître sur le continent, il faudrait qu'au préalable les autorités politiques acceptent de transférer une partie de leur souveraineté à une institution supranationale qui serait chargée de créer cette monnaie et de conduire la politique monétaire dans l'union. Cette banque centrale commune devrait donc être indépendante à l'égard du pouvoir politique, ce qui lui donnerait une grande marge de manœuvre pour mener des politiques monétaires orthodoxes, bannissant par exemple le financement monétaire de déficits budgétaires structurels.

Une volonté politique marquée voudrait également que cesse la course vers le leadership dans certaines parties du continent : dans la CEMAC, nous avons ainsi une union économique et monétaire avec deux bourses sous-régionales (Yaoundé et Libreville), l'instauration de visas d'entrée alors que les règles de la communauté postulent la libre circulation des biens et des personnes.

- La convergence macroéconomique entre les États

Dans la pratique, la viabilité d'une union monétaire reste subordonnée au respect de la convergence macroéconomique entre les pays, c'est-à-dire à la mise en place de politiques économiques tirant dans le même sens. « En d'autres termes, ces politiques doivent faire l'objet d'une surveillance multilatérale par les pays concernés de manière à ce que les contre-performances de certains ne



compromettent pas la solidarité de l'ensemble. C'est cette préoccupation qui a motivé le long processus de convergence dans lequel les pays européens se sont engagés avant de lancer leur monnaie unique l'euro » (Dufrénot). En réalité, l'instauration d'une monnaie unique dans un ensemble totalement divergent pousserait les États les plus forts à anéantir sur le plan économique les plus faibles. Les dernières statistiques de l'ABCA\* nous montrent que malgré les efforts qui ont été faits dans ce domaine, plusieurs éléments de blocage subsistent.

**Tableau 8.9** : Nombre de pays respectant les critères de premiers rangs en 2010

Sous-régions	Solde budgétaire/ PIB £ 3 %		Inflation £ 5 %		Financement déficit budgétaire par BC=0		Réserves extérieures <sup>3</sup> 6 mois	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Afrique du Nord (6 pays)	1	1	3	0	5	0	4	0
Afrique de l'Ouest (15 pays)	2	1	10	7	12	12	11	10
Afrique centrale (8 pays)	4	4	3	5	7	3	6	4
Afrique australe (11 pays)	2	4	1	5	12	11	1	2
Afrique de l'Est (11 pays)	0	0	2	4	5	5	2	1

Sources : Statistiques ABCA 2011

\*ABCA : Association des banques centrales africaines

- La lutte contre la corruption et la pratique de la bonne gouvernance.

Une monnaie unique crédible n'est pas compatible avec un niveau élevé de corruption. En effet, le défi actuel le plus important du continent, reste la corruption, surtout dans l'administration. Celle-ci constitue un frein à la croissance économique, décourage l'investissement privé tant local qu'étranger et réduit les ressources disponibles pour le développement. Ce qui rétroagirait négativement sur la valeur de la monnaie.

- L'arrêt de la duplication des projets d'intégration dans les différentes sous-régions : ainsi en Afrique de l'Ouest, nous avons l'UEMOA et la CEDEAO, en Afrique centrale la CEEAC et la CEMAC. Ce dédoublement des zones monétaires entraîne une augmentation des charges budgétaires pour les États et peut saper les efforts de convergence et être source de contradictions dans les objectifs d'unité monétaire poursuivis au niveau continental.

## Conclusion

En dépit de la crise économique persistant sur le plan international depuis quelques années, l'Afrique a pu limiter les conséquences néfastes de la récession amorcée dans les pays industrialisés en raison, surtout, de sa faible intégration dans les structures financières et commerciales internationales. Le taux de croissance de son PIB a pu ainsi faire un rebond pour passer de 2.6 pour cent en 2009 à 5.5 pour cent en 2010. Toutefois, ce niveau ne lui permet toujours pas d'atteindre les 7 à 8 pour cent nécessaires pour régler la question des OMD permettant de lutter durablement contre la pauvreté. Malgré les efforts déployés, l'Afrique reste donc toujours en marge de la mondialisation actuelle.

L'une des explications en demeure la balkanisation du continent, avec la multiplication de micro-États sans fondements économiques solides au moment où les autres régions du monde se regroupent dans de grands ensembles. Dans cette perspective, nous avons constaté que la question des États unis d'Afrique, vue sous l'angle économique, pouvait être une solution optimale de sortie de crise du continent, par le biais de l'intégration économique régionale. Sur cette voie, la monnaie unique africaine peut être d'un apport décisif dans la mesure où elle va transcender la question des frontières ainsi que les clivages et différences linguistiques. En effet, la monnaie est un signe de souveraineté, d'indépendance et elle sera ainsi le drapeau de la future fédération des États d'Afrique. Cependant, la monnaie unique ne se décrète pas, autrement dit, son instauration et sa réussite demandent au préalable le respect de certaines conditions :

- une volonté politique forte des différents pouvoirs publics pour transférer une partie de leur souveraineté à des structures supranationales ;
- une intensification des courants commerciaux entre les États africains et entre les communautés économiques régionales déjà existantes ;
- la pratique de la bonne gouvernance et la lutte contre la pauvreté dans les différents États ;
- le renforcement de la démocratie et l'établissement d'États de droit sur le continent.

## Bibliographie

- Benassy-Quéré, A. & Ferry J.-P., 2011, « Vers un régime monétaire multipolaire : le meilleur ou le pire des scénarios ? » *Problèmes économiques* du 27 avril.
- Banny, C. K., 2000, « Problématique de l'intégration monétaire en Afrique de l'Ouest », Colloque Ouagadougou, mars.
- Balassa, B., 1962, *The Theory Of Economic Integration*, (G. Allen Unwin), London.
- CNUCED, 2009, « Le développement économique en Afrique : renforcer l'intégration économique régionale pour le développement de l'Afrique », Nations Unies, Genève.

- CNUCED, 2010, Rapport sur l'investissement dans le monde, Nations Unies, Genève.
- Dieye, C. T., 2010, « Quel futur pour l'intégration et le commerce intrarégional en Afrique de l'Ouest », *Revue Enda Syspro*, Dakar.
- Diouf, M., 1983, *Intégration économique en Afrique*, NEAS.
- Diouf, J., 2011, citation tirée de « Famine en Afrique », article publié dans le Nouvel Observateur et AFP du 24 juillet 2011.
- Dufrénot, G., 2010, « Vers une monnaie unique pour les pays de la CEDEAO », *Revue Grain de sel*, n° 51.
- El Hachimi, 2011, « *L'Afrique et l'OMC* », Colloque Rabat, juin 2011.
- Fall, P.N., 2010, « La situation de l'intégration régionale : le défi de la monnaie unique », Colloque Accra, 2007.
- Hayek, F. von 1986, « Denationalisation of money », London Institute of economic affairs, special papers, n° 70.
- Madariaga, N., 2010, « Mesure et évolution récente de l'intégration commerciale en zone franc », *Revue Macrodev*, novembre 2010, n° 1.
- Masson, P. & Patillo, C., 2004, « Une monnaie unique pour l'Afrique », *Finances et développement*, décembre 2004.
- Mundell, R. A., 1961, « A theory of optimum currency area », *The American Economic Review*, Volume 51, Issue 4 (Sep., 1961), p. 657-665.
- Ndoye, A. A., 2010, la citation tirée de « Où en est Internet en Afrique ? », article publié le 11 juin 2010 par ZDNet.fr.
- Nitsch, V., 2004, « Comparing Apples and Oranges : The Trade Effect of Multilateral Currency Union is Small », in Alexander, V., Mélitz, J., Furstenberg, G. von (Eds.) *Monetary Unions and hard Pegs. Effects on Trade, Financial development and stability*, Oxford University Press.
- Nubukpo, K., 2010, « Politique monétaire et développement du marché régional en Afrique de l'Ouest : les défis du franc CFA et les enjeux d'une monnaie unique dans l'espace CEDEAO », *Revue Enda Syspro*, Dakar.
- Viner, J., 1950, « Le problème des unions douanières » (the Carnegie Endowment for International Peace).

